

**ARRÊTÉ RECTORAL DU 10 FEVRIER 2026 PORTANT DESIGNATION DU JURY ACADEMIQUE
DU DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE (DCL) - SESSION 2026**

La rectrice,

VU le code de l'éducation notamment son article D. 338-42,

ARRÊTE

Article 1 : Le jury académique du DCL pour la session 2026 est composé comme suit :

Président :

Monsieur RODRIGUEZ Daniel, enseignant-chercheur de l'Université Clermont Auvergne ;

Membres du jury académique :

Monsieur GILMOUR Fontaine, professeur d'anglais à l'Université Clermont Auvergne ;

Madame LECART-VIDAL Christine, IA-IPR d'Anglais ;

Madame PRADO-SANCHEZ Rocio, Référente Certifications en Langues Étrangères à l'Université Clermont Auvergne ;

Monsieur ROQUESSALANE Damien, IEN Anglais Lettres, Vice doyen du collège des IEN-ET-EG-IO.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice d'académie

Signé

Virginie DUPONT